



# Circulaire n°26/17

## Note d'information

21 mars 2017  
Destinataires :  
**Tous les organismes Hlm**  
N/Réf. : FP/BM/SLA/mc

Le Délégué général

## Outil de suivi du relogement RIME

Madame, Monsieur le Président,  
Madame, Monsieur le Directeur général,

Dans le cadre du NPNRU, la stratégie de relogement et les modalités d'accompagnement social devront être précisées dans la Convention Intercommunale d'Attributions (CIA), en cohérence avec les politiques intercommunales d'attribution pilotées par les EPCI. Cette convention sera annexée à la convention de renouvellement urbain.

Le relogement constitue un volet essentiel de l'évaluation de l'impact social des projets de renouvellement urbain qui doivent permettre un parcours résidentiel positif en maîtrisant le reste à charge, faciliter l'insertion des ménages relogés qui connaissent de grandes difficultés sociales et économiques, et contribuer au rééquilibrage de l'occupation sociale du parc Hlm.

Afin de faciliter le suivi des opérations de relogement, tout comme dans le PNRU, l'USH met à disposition des organismes Hlm l'outil RIME, actualisé, en conformité avec le nouveau règlement général de l'ANRU.

Cet outil de suivi du relogement et de consolidation des résultats statistiques, vous permettra de faire des analyses, de partager des bilans réguliers des relogements dans le cadre des revues de projets locales, sur la base de données précises sur l'état d'avancement et sur le parcours des ménages. Enfin, il permettra de vérifier l'atteinte des objectifs et des engagements pris dans la convention de renouvellement urbain pluriannuelle.

Les données de l'outil RIME sont des informations indispensables pour objectiver les résultats, apprécier la qualité des opérations en termes de mobilité des ménages, de possibilité offerte d'accéder à un logement neuf ou conventionné de moins de 5 ans hors QPV. L'actualisation de l'outil a été réalisée en concertation étroite avec l'ANRU.

L'USH va développer des sessions de formation avec l'Ecole du renouvellement urbain et/ou en inter organismes dans les associations régionales.

Le prestataire Eohs, à qui nous avons confié l'actualisation de l'outil, peut également vous accompagner dans son utilisation et répondre à vos questions techniques.

L'outil et son guide d'utilisation sont téléchargeables par le biais des liens indiqués ci-dessous (\*).

En espérant que cet outil vous facilitera la conduite des opérations de relogement, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Président, Madame, Monsieur le Directeur général, l'expression de ma considération distinguée.



Frédéric Paul

**Contacts :**

Sophie Lauden Angotti  
Responsable Renouvellement urbain et Habitat  
Direction des politiques urbaines et sociales  
[sophie.angotti@union-habitat.org](mailto:sophie.angotti@union-habitat.org)

EOHS  
Pascal SEON – 04 72 85 67 31  
Emmanuel RICARD - 04 72 85 67 36  
[sav@eohs.fr](mailto:sav@eohs.fr)

---

(\*) [http://www.unionparis.org/OutilsHlm/USH-DIUS-Outil\\_de\\_Suivi\\_Relogement\\_RIME.xlsm](http://www.unionparis.org/OutilsHlm/USH-DIUS-Outil_de_Suivi_Relogement_RIME.xlsm)  
[http://www.unionparis.org/OutilsHlm/USH-DIUS-Guide\\_Utilisation\\_Rime.pdf](http://www.unionparis.org/OutilsHlm/USH-DIUS-Guide_Utilisation_Rime.pdf)